



Pexiora

2004



MAIRIE

Maire : Danièle RIVALIS

1^{er} Adjoint : Serge VERDIER
 2^{ème} Adjoint : Marc CAUHOPÉ
 3^{ème} Adjoint : Jean-Pierre VALETTE

Permanences de Madame Le Maire et de ses adjoints

sur rendez-vous :
 Tél. 04 68 94 91 51 - Fax 04 68 94 91 75
 e-mail : mairie.pexiora@wanadoo.fr

SECRETARIAT

Horaires d'ouverture :
 lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8 h30 à 12 h
 le mercredi : de 8 h30 à 12 h30 et de 14 h30 à 17 h
 Tél. 04 68 94 91 51 - Fax 04 68 94 91 75

PERSONNEL COMMUNAL

Secrétaire de Mairie : Bernadette TORRÈS
 Secrétaire : Jacqueline PAILHÈS
 Agents Techniques : Gilbert VARILLES,
 Paul FRAÏSSE
 Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles :
 DANOUN Nassira,
 COZZI Valérie
 Agent de Service : Esther CLAUSEL
 Moniteur de Musique : M. CIPRIAN

BIBLIOTHÈQUE

Michelle GIRAUD, Esther CLAUSEL,
 Aline FARRÉ
 Horaires d'ouverture :
 le mardi de 16 h à 18 h et le jeudi de 10 h à 11 h.

GARDERIE

Horaires d'ouverture :
 de 7 h45 à 8 h50 et de 16 h30 à 18 h15
 et le vendredi jusqu'à 17 h15.
 (strictement réservée aux enfants dont les 2 parents travaillent)
 de 13 h30 à 13 h50
 (strictement réservée aux enfants prenant le repas à la cantine)

PERMANENCES ADMINISTRATIVES

Assistante Sociale : Mlle CROS
 sur rendez-vous au 04 68 23 55 82
 Assistante Sociale M.S.A. : sur rendez-vous au 04 68-23 17 46

LA POSTE

Receveur : Jean-Marie BRIANE
 Tél. 04 68 94 80 30
 Horaires d'ouverture :
 du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h30 à 16 h
 le samedi : de 8 h30 à 11 h30
 Départ du courrier : la semaine à 15 h30 et le samedi à 10 h30

SERVICE DES CARS

Direction Carcassonne
 - du lundi au vendredi (toute l'année) : 7 h32 et 19 h05
 - le mercredi et le samedi (temps scolaire) : 13 h05
 - le mercredi (temps scolaire) : 12 h50
 - du lundi au vendredi (temps scolaire) : 7 h30 et 17 h50

Direction Toulouse

- du lundi au samedi (temps scolaire) : 7 h30
 - le lundi (toute l'année) : 8 h40
 - jour de la rentrée scolaire : 8 h40
 - du lundi au samedi (toute l'année) : 12 h10

SERVICE DES URGENCES

Gendarmerie Tél. 17
 Gendarmerie de Castelnaudary Tél. 04 68 23 10 70
 Pompiers Tél. 18
 SAMU Tél. 15
 Service de Pompes Funèbres : se renseigner à la Mairie

S.A.D.E. : Eau et tout-à-l'égout Tél. : 0811 900 500
 (Dépannage gratuit hors propriété)

PAROISSE CATHOLIQUE

Office religieux dominical à 9 h30
 M. l'Abbé VIELMAS Tél. 04 68 94 91 72
 Presbytère de Castelnaudary Tél. 04 68 23 14 45
 ou 04 68 23 28 07

SOMMAIRE

Pages 1 et 2	le mot de Madame Le Maire	Page 7	le tri sélectif et les ordures ménagères
Page 3	les comptes 2004 et les achats	Page 8	histoire : l'arrivée de La Poste à Pexiora
Page 4	les travaux	Pages 9 à 15	la vie associative
Page 5	les séances du Conseil Municipal	Page 15	l'État Civil
Page 6	la vie du village	Page 16	ADSL



LE MOT DE MADAME LE MAIRE

Chers Amis, Chers Concitoyens,

C'est toujours avec un réel plaisir que je vous accueille au sein de notre salle polyvalente à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux, et je vous remercie de votre présence, présence qui témoigne de votre attachement à notre commune.

Mais vous me permettez, toutefois et en premier lieu, d'avoir une pensée pour toutes les victimes qui ont souffert des conséquences du tragique raz-de-marée qui a eu lieu dans le sud de l'Asie.

Je rappelle que notre solidarité envers ces populations peut s'exprimer par des dons qui peuvent être déposés dans l'urne mise à la disposition du public au Secrétariat de la Mairie.

En ce qui concerne notre commune, personne ne peut oublier le tragique accident dont a été victime l'un de nos administrés, Monsieur Jean-Marc NIVARD. Monsieur NIVARD a été fauché par un véhicule dont le conducteur était ivre et roulait à vive allure dans la traversée récemment aménagée, à l'entrée ouest du village.

Ce drame nous a tous bouleversés et a plongé dans le chagrin et la souffrance une famille à qui nous renouvelons notre soutien et notre sympathie.

Les travaux d'aménagement de l'entrée ouest de la commune ont été, certes, très longs, et nous sommes conscients, le Conseil Municipal et moi-même, qu'ils ont perturbé et gêné considérablement les commerçants, les riverains, et les nombreux usagers de la Départementale 33.

Cet important chantier, réalisé en partenariat avec le Conseil Général, a permis la réfection de la totalité des réseaux d'eau potable, assainissement, eaux pluviales, éclairage public, les trottoirs et la chaussée.

Je voudrais aujourd'hui remercier vivement Monsieur Marcel RAINAUD, Président du Conseil Général, ses services administratifs et ses services techniques, qui nous ont apporté leur soutien financier, leurs conseils et nous ont accompagnés dans cette réalisation.

Durant cette année 2004, de nombreux chantiers ont vu le jour sur notre commune : La construction de deux lotissements privés :

- le Lotissement "La Cressonnière" réalisé par la Société ERILIA qui comprend 18 logements sociaux, aujourd'hui terminés et occupés.

- le Lotissement du Levant comprenant 17 lots, encore en cours d'aménagement, mais qui a déjà accueilli plusieurs nouvelles familles, mais aussi des Pexioranais d'adoption qui ont souhaité s'installer définitivement dans notre commune, et certains autres qui ont souhaité revenir au pays.

Je profite donc de l'occasion pour dire à ces nouveaux résidents que nous sommes sincèrement heureux, le Conseil Municipal et moi-même, de les accueillir à Pexiora, eux qui nous ont fait l'honneur d'avoir choisi de venir s'installer dans notre commune.

Soyez, Mesdames et Messieurs les bienvenus, que chacun d'entre vous puisse trouver à Pexiora ce qu'il y espère, mais aussi la chaleur, la convivialité et l'amitié nécessaires pour vous sentir bien parmi nous.

Ces nouveaux lotissements ont engendré un apport de population important, et permis, dès la rentrée scolaire de septembre l'ouverture d'une 5^{ème} classe.

C'est donc un effectif de 116 élèves que compte, aujourd'hui, l'École de Pexiora, dont 52 enfants répartis dans deux classes maternelles.

Ont pu être également réalisés : les travaux d'assainissement de la rue du Stade, les travaux d'adduction d'eau potable, assainissement, téléphone chemin des Truffels, les travaux d'aménagement de la voie nouvelle dans les nouveaux lotissements, cette voie nouvelle que nous avons baptisée rue Raymond BENAZET, du nom d'un ancien Maire de la commune de 1919 à 1944, et dont le terrain nous a été gracieusement offert par les petites-filles de Monsieur BENAZET, Mesdames IZARD Raymonde et IZARD Marie-Françoise à qui j'adresse mes sincères remerciements.

Je citerai encore les travaux de confort réalisés dans les vestiaires du stade, financés par la Municipalité, et dont la main-d'œuvre a été assurée par les membres du bureau de l'Association Sportive Pexioranaise, et les importants travaux de voirie réalisés par l'équipe "voirie" de la Communauté de Communes.



Ainsi donc une année s'achève une autre commence. Et traditionnellement, le début de l'année nouvelle est favorable aux projets, à la réflexion sur l'avenir, à la programmation d'opérations nouvelles.

Cette année encore, notre commune va lancer une série de réalisations nouvelles qui sont pour l'essentiel :

- la construction de la médiathèque, du bureau de poste et de deux logements sociaux au coeur du village. Ce projet nous tient particulièrement à coeur, et nous comptons sur l'aide du département pour le concrétiser cette année.
- la cantine s'avérant trop exiguë, nous avons prévu de construire une nouvelle cantine sur le terrain jouxtant le groupe scolaire, ce qui nous permettra d'installer la 5ème classe dans les locaux libérés par l'actuelle cantine.
- le renforcement du réseau basse tension de Quatre Aiguets et des Conscrits inscrit dans un programme FACE (Fond d'Amortissement des Charges Electriques).
- l'amélioration de la desserte en eau potable des riverains de la route de Lasbordes
- l'amélioration de l'éclairage au stade municipal.

Ce programme est au coeur des préoccupations de l'ensemble du Conseil Municipal. Et l'équipe que j'ai la chance de diriger s'efforce de rendre notre village plus convivial, plus dynamique, plus solidaire.

Aussi mes chers collègues, vous qui avez choisi de vous investir à mes côtés dans la défense des intérêts de notre commune, dans l'amélioration de ses infrastructures, dans l'amélioration du bien être de chacun de nos administrés, je vous remercie de votre concours, de vos conseils, de votre disponibilité, de votre soutien, mais aussi de votre amitié. Ensemble nous avons choisi une mission sans doute passionnante, mais extrêmement difficile. Notre collaboration est parfaite, et je souhaite qu'elle soit toujours aussi fructueuse, aussi laborieuse et aussi conviviale qu'elle l'a été jusqu'à présent.

Bien sûr, nous ne sommes pas les seuls à nous investir pour faire en sorte qu'il fasse bon vivre dans notre commune.

Aussi, je voudrais vous remercier, vous tous Pexioranais, pour votre participation à la vie associative locale. Le dynamisme de nos associations a constamment animé de manière significative la vie pexioranaise. Merci à tous ceux qui s'investissent de façon permanente avec autant de dévouement, de savoir faire et d'enthousiasme ; merci de votre implication personnelle et de votre efficacité. Continuons ensemble à œuvrer pour le plaisir de nos concitoyens et menons des projets qui contribueront à rendre plus agréable encore la vie dans notre village. Votre aide nous est essentielle et je souhaite à tous les Pexioranais de profiter au maximum des activités que vous leur offrez.

Merci également aux employés municipaux pour tout ce qu'ils font au quotidien pour notre commune. L'aventure continue, et je vous invite à poursuivre ensemble dans cet élan. D'autres projets, d'autres actions sont à venir, abordons-les ensemble avec détermination.

Notre équipe enseignante a été cette année partiellement renouvelée, aussi je lui souhaite réussite et joie dans sa mission.

Chers amis, je ne saurais retenir plus longtemps votre attention. Alors meilleurs vœux à tous, que ces vœux puissent vous accompagner tout au long de ces prochains mois pour réussir vos projets personnels et mener à bien votre vie quotidienne. Que 2005 vous apporte joie, bonheur, santé et réussite. Que chacun d'entre vous connaisse l'avenir qu'il souhaite, et qu'il y ait pour chacun d'entre vous plaisirs et satisfactions multiples dans la vie professionnelle comme dans la vie privée. Heureuse année à toutes et à tous. Le Conseil Municipal et moi-même souhaitons que cette année soit pour vous une année qui vous trouve tous, ainsi que ceux qui vous sont chers, en bonne santé et heureux.

Danièle RIVALS,
Maire



LES COMPTES DE 2004

DÉPENSES

Energies et fournitures	39 208	Euros
Travaux et assurances	39 288	Euros
Impôts et taxes	2 741	Euros
Rémunérations du personnel	169 608	Euros
Contingents et participations	17 065	Euros
Subventions aux associations	26 138	Euros
Subvention prix de l'eau	45 000	Euros
Frais de gestion générale	41 468	Euros
Frais financiers	8 684	Euros
Total fonctionnement	389 201	Euros
Travaux et acquisitions	435 950	Euros
Remboursement de Capital	35 264	Euros
Total Investissement	471 213	Euros

RECETTES

Atténuation de charges	385	Euros
Prestations	820	Euros
Impôts directs	263 906	Euros
Dotations de l'Etat	214 631	Euros
Autres produits et locations	8 134	Euros
Total fonctionnement	487 876	Euros
Subventions	47 175	Euros
Fonds TVA	8 578	Euros
Emprunt	200 000	Euros
Total Investissement	255 753	Euros

La lecture des comptes annuels fait apparaître cette année un montant de dépenses cumulées qui dépasse le million d'Euros pour le budget général et le budget des services de l'eau et assainissement.

Les travaux importants réalisés cette année sont en partie financés par un emprunt de 200 000 Euros et les fonds propres de la Commune sachant que les subventions obtenues auprès de l'Etat et du Département sont perçues avec un certain décalage.

Les dépenses de fonctionnement progressent globalement de 12% mais cette évolution résulte essentiellement des augmentations de subventions pour diminuer le prix de l'eau (environ 1,20 euros/M³) et à la cantine scolaire. Dans l'ensemble les autres dépenses sont globalement bien maîtrisées et augmentent en moyenne de 4%.

Le produit des impôts directs locaux progresse de 5,3% à taux constants, conséquence évidente de l'évolution positive des bases d'impositions dans la Commune ; ce mouvement devant s'accroître grâce aux nouvelles constructions en cours. Le produit des quatre taxes couvre 75% des dépenses de fonctionnement.

Le remboursement de la dette (tous budgets) représente pour la commune une dépense annuelle de 83 euros par habitant pour un endettement de 485 euros par habitant.

Dans un environnement fiscal toujours plus tendu, la maîtrise des dépenses, le choix des investissements et de leur financement, entre emprunt et fiscalité, entre fiscalité et prix des services, la gestion et le développement de notre commune sont conduits pour l'épanouissement et le mieux être de tous et de chacun au quotidien.

LES ACHATS

ÉCOLES : stores, peinture salle de classe et dortoir maternelle, lave mains et WC maternelle.

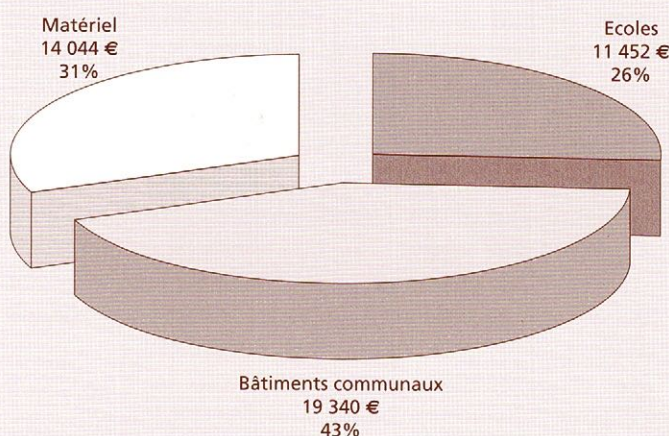
Création 5^{ème} classe :

rideaux anti-feu, literie, mobilier, ... **11 302 Euros**
Magnétoscope **150 Euros**

BÂTIMENTS COMMUNAUX : vestiaires du stade **875 Euros**

Acquisition, en vue d'échange d'une remise et d'un jardin «porte de Cers» ainsi qu'une maison «place de la Liberté» **18 465 Euros**

MATÉRIEL : équipement cantine scolaire (robot, rayonnage, armoire, vaisselle) **3 838 Euros**
Illumination du village et des lotissements **9 900 Euros**
Imprimante laser au secrétariat de Mairie **306 Euros**



RÉPARTITION DES ACHATS



LES TRAVAUX



Aménagement voie nouvelle «Graissetou» (chaussée, maçonnerie, adduction d'eau potable, réseaux haute et basse tension, éclairage public, téléphone, maîtrise d'œuvre) **167 030 Euros**

Réseaux assainissement et pluvial du stade **42 977 Euros**

Aménagement éclairage public «Porte d'Autan», guirlandes «Graissetou» et «Porte de Cers» **2 530 Euros**

Parking «Cœur du Village» **3 990 Euros**

Goudronnage des chaussées (Communauté de Communes) **33 500 Euros**

TRAVAUX ENTRÉE OUEST



La réalisation des travaux de réfection de l'entrée ouest du village sur la route départementale R.D.33 est pour notre commune une opération très importante qui a mobilisé beaucoup de temps, d'argent et d'énergies.

- Initié dans les années 90, le projet d'amélioration de la sécurité dans la traverse d'agglomération voit sa seconde tranche enfin réalisée. Il reste encore la troisième tranche à mettre en œuvre au centre du village pour finaliser ce projet qui a déjà mobilisé trois mandats de conseillers municipaux.

- Les services de la Direction Départementale de l'Équipement ont assuré la conception du projet, la maîtrise technique et le suivi des entreprises.

- Les travaux réalisés en 2004 ont permis le remplacement de tous les réseaux et leur dimensionnement à l'évolution de la population du village.

- Le réseau des eaux usées permet le raccordement de tous les habitants de cette zone, grâce au poste de relevage mis en place, évitant ainsi les pollutions anciennes.

- Les conduites d'eau potable assurent le débit nécessaire à la protection incendie et aux nouvelles constructions.

- Le réseau des eaux pluviales, sans doute le plus sensible à réaliser compte tenu des pentes faibles, a nécessité des

travaux imprévus (52 564 Euros) pour absorber les pluies d'orages.

- Téléphone, électricité, éclairage public sont refaits à neuf en souterrain.

- Les aménagements piétonniers avec l'élargissement ou la création des trottoirs contribuent à sécuriser la circulation des piétons.

- La chaussée a été réalisée en enrobé par le Conseil Général qui en a la charge.

Le coût des travaux : (Euros TTC)

Eau potable	38 315	Euros
Eaux usées	209 656	Euros
Eaux pluviales	39 146	Euros
Basse tension EDF	31 746	Euros
Télécoms	18 336	Euros
Aménagement Piéton & Signalisation	147 676	Euros
Études et honoraires	49 288	Euros
Total COMMUNE	565 455	Euros
Marché département	141 919	Euros
Coût des travaux	707 374	Euros

Le financement de ces travaux a été possible grâce à la mobilisation importante des partenaires incontournables que sont l'État, le Conseil Général et l'Agence de l'Eau : qu'ils soient ici remerciés pour leur étroite collaboration à ce projet et leur participation financière.

Financement de l'opération pour la commune : (Euros)

FACE électrification	24 773	Euros
ETAT Dotation Globale d'Équipement	36 692	Euros
Agence de l'Eau	72 260	Euros
Département	85 370	Euros
TVA à récupérer	92 000	Euros
Participation de la COMMUNE	254 360	Euros





LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 janvier 2004 :

Demande de subvention auprès de l'État pour l'aménagement d'un mail piétonnier, auprès du Conseil Général pour la création d'une médiathèque et de parkings, pour la création d'un bureau de poste et de logements sociaux, demande d'inscription au programme FACE pour la création d'un poste à la Coutaude, auprès de la Région pour la construction de 2 logements sociaux. Marché de maîtrise d'œuvre avec la DDAF pour le renforcement BT "Quatre Ayguets".

Séance du 16 février 2004 :

2^{ème} modification du POS
- Versement d'un acompte de subvention à l'Association pour les Activités Parascolaires.
- Poste d'ATSEM : renouvellement du temps partiel pour une durée de 6 mois.
- Extension du groupe scolaire pour la création d'une 5^{ème} classe : consultation d'architectes pour la maîtrise d'œuvre.

Séance du 25 Mars 2004 :

Vote des Comptes Administratifs de la commune et du service de l'Eau et de l'Assainissement.
- Acquisition du jardin de Mademoiselle ROGER Ernestine.
- Acquisition de la remise de Madame De LAZZARI Irma et de Madame ROQUES.
- Soutien à l'Association pour un rond point à Lasbordes.
- Extension du Groupe Scolaire : Aménagement d'une 5^{ème} classe : mission de contrôle technique et marché de maîtrise d'œuvre.
- Rattachement de la commune pour l'affectation du Collège.
- Aménagement de la traverse et réalisation d'un tourne à gauche avec les V.C. N°3 et N°13 : Acte spécial de sous-traitance.
- Adhésion des communes de Pomas, Raissac sur Lampy, Rouffiac d'Aude au Syndicat Sud Oriental des Eaux de la Montagne Noire.

Séance du 28 Avril 2004 :

Vote du budget primitif 2004 de la commune et du service de l'Eau et de l'Assainissement.
- Vote des taux d'imposition.
- Prix de la surtaxe communale de l'eau potable et de l'assainissement
- Mise en recouvrement de la contribution communale au Syndicat Intercommunal pour l'aménagement hydraulique du Bassin du Fresquel.
- Échange entre la commune de Pexiora et Madame SERRES Claudie et Monsieur SERRES Georges.
- Acte de constitution de servitudes.
- Contrat à durée déterminée pour les deux mois d'été.
- Renforcement BT "Quatre Ayguets et les Conscrits" : étude de la construction de la ligne.

Séance du 13 Mai 2004 :

Approbation de la 2^{ème} modification du POS
- Approbation de la modification statutaire de la Communauté de Communes de la Piège et du Lauragais.

- Demande de concours à la D.D.D.A.F. pour une mission de maîtrise d'œuvre projet de renforcement basse tension et électrification "Création poste Coutaude".

Séance du 16 juin 2004 :

Extension du groupe scolaire : Aménagement d'une 5^{ème} classe : consultation pour désignation d'un coordonnateur de sécurité et de protection santé.
- Nouvelle dénomination des voies des lotissements.

Séance du 12 juillet 2004 :

Travaux d'aménagement au stade municipal : demande de subvention.
- Dépenses de fonctionnement de l'école : participation aux frais de scolarisation.
- Renouvellement du contrat à durée déterminée pour le mois de septembre.

Séance du 02 septembre 2004 :

Communauté de Communes de la Piège et du Lauragais : Modification statutaire : membres du bureau.
- Transfert de Trésorerie Municipale à compter du 01 / 01 / 2005.
- Dénomination d'une nouvelle voie.

Séance du 21 octobre 2004 :

Création d'un poste d'agent d'entretien - Taxes et produits irrécouvrables
- Association des activités parascolaires : versement d'un complément de subvention - Réalisation des travaux : Desserte Eau potable, Secteur "Graissentou est" protection incendie et mise en conformité et Extension AEP/ASSAINISSEMENT : RD 271 Route de Villepinte - Travaux d'aménagement au stade municipal : amélioration de l'éclairage et pose de 6 portes en acier aux vestiaires.
- Construction de deux logements sociaux : demande de subvention départementale.

Séance du 25 novembre 2004 :

Approbation de la dissolution et des conditions de liquidation du Syndicat Intercommunal de Gestion du Collège Saint-Exupéry de Bram et adhésion de la commune à l'association du Foyer Socio-Éducatif du Collège de Bram.
- Étude du projet d'extension du Groupe scolaire.
- Travaux en régie pour l'année 2004.
- Virement de crédits aux Budgets de la commune M 14 et M 49 : Services publics d'Assainissement et de distribution d'eau potable.
- Surtaxe Syndicale.
- Travaux mur mitoyen parcelles AA 186 et 187.

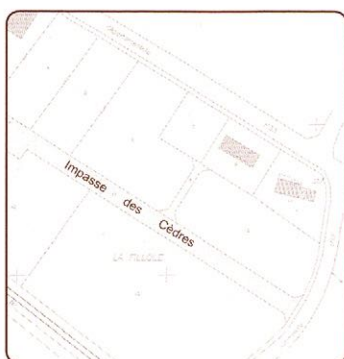
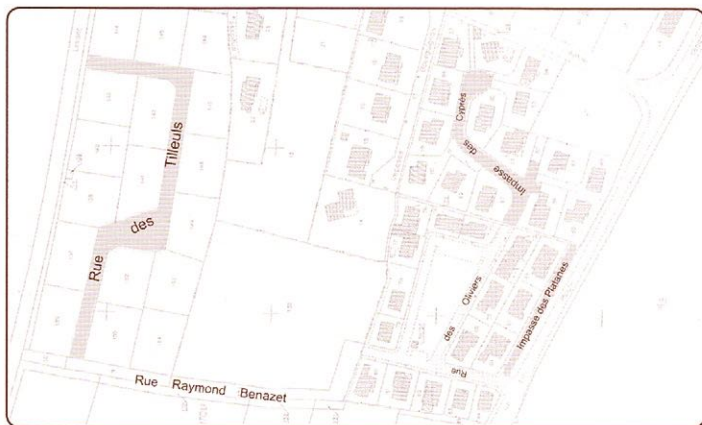


LA VIE DU VILLAGE

NOUVELLE DÉNOMINATION DE VOIES

A l'est du village, la zone du Graissentou est en pleine expansion. Aux deux lotissements, existant depuis plusieurs années, sont venus s'en rajouter deux autres tout récemment sortis de terre. Deux autres sont prévus sur les terrains encore libres en bordure des chemins du Levant et de la Beautête. Pour faciliter les recherches et améliorer le travail de repérage des diverses administrations amenées à rencontrer les riverains, pour faire disparaître le mot lotissement trop fréquemment utilisé et pour conserver à cette zone son origine champêtre, un sondage avait été lancé auprès des habitants concernés, leur proposant de donner de nouvelles appellations à ces groupements d'habitations. Le très petit nombre de réponses défavorables reçues a conduit la municipalité à adopter les dénominations proposées : Impasse des Platanes en bordure de la voie romaine, Rue des Oliviers pour le lotissement Porte d'Autan, Impasse des Cyprès pour le lotissement des Cyprès, Résidence La Cressonnière pour le Lotissement Erilia, Rue des Tilleuls pour le 1^{er} lotissement du Levant.

Un deuxième lotissement du Levant prendra le nom de rue des Amandiers tandis qu'un autre lotissement en bordure du chemin de la Beautête prendra celui de rue des Saules. Une exception notable à tous ces noms d'arbres : la voie principale reliant ces groupes d'habitations porte le nom de Raymond Bénazet, maire de Pexiora de 1919 à 1944, dont les deux petites filles, Raymonde et Marie-Françoise ont fait don à la commune du terrain nécessaire à la création de cette route et à l'élargissement des Chemins du Levant et de la Beautête. Qu'elles en soient chaleureusement remerciées.



A l'ouest du village une voie nouvelle a vu le jour dans la future zone artisanale de la Fillole : elle porte le nom Impasse des Cèdres.

Quant au lotissement qui doit sortir de terre au lieu-dit Les Moulins Bas, et qui est actuellement l'objet de fouilles de sauvegarde par les Services Archéologiques, il sera dénommé Résidence des Moulins.

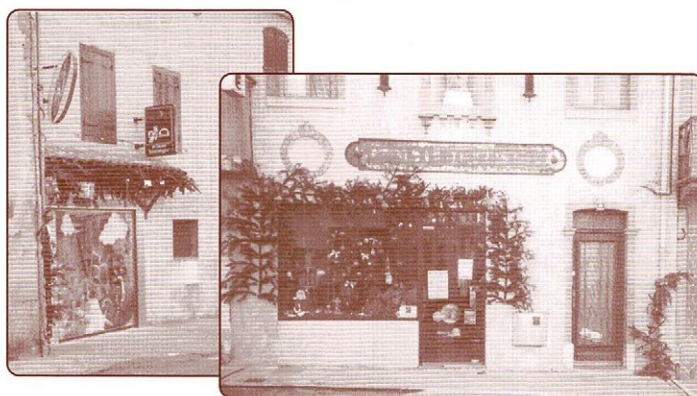
DÉCORATION DU VILLAGE

A l'initiative de quelques personnes et après de nombreuses réunions de travail, la décoration du village pour une première à Pexiora est un coup de maître.

La rue principale du village, joliment décorée de feuillage, de houx et de paquets cadeaux, présente un air de fête. Plusieurs habitants, à l'intérieur du village ont suivi cet exemple et ont également décoré leur maison.

Les frais engagés pour cette décoration ont été financés par les artisans, commerçants et les associations du village. La Municipalité a agrémenté le tout par l'illumination des poteaux électriques de la traversée de l'agglomération et des lotissements.

Madame Le Maire et le Conseil Municipal ont organisé une réception à la Mairie pour remercier tous les bénévoles qui ont participé à cette décoration si réussie, en souhaitant que cette opération se renouvelle les années à venir.



OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (O.P.A.H.)

Dans le cadre de la Communauté de Communes de la Piège et du Lauragais, notre commune s'inscrit dans une opération permettant de réhabiliter le patrimoine bâti et améliorer le confort des logements permanents.

Des subventions de l'État, de l'A.N.A.H. et de la Communauté de Communes sont accordées pour aider les propriétaires aux travaux de rénovation et d'aménagement.

Opération façades :

Pour la restauration des façades un périmètre a été défini et arrêté comprenant actuellement le centre du village dans lequel une aide provenant essentiellement de la Communauté de Communes est octroyée.

CHAQUE PROJET DOIT ETRE ETUDIE DANS SA GLOBALITÉ

Avant tous travaux et pour l'instruction des dossiers, il est conseillé de contacter :

Le cabinet URBANIS au 05 62 21 46 60



TRI SÉLECTIF ET ORDURES MÉNAGÈRES

AVERTISSEMENT

Devant l'accumulation d'ordures de toute nature qui ne viennent pas toujours toutes des habitants de Pexiora, devant le "je m'enfoutisme" et l'indiscipline de quelques uns, il devient indispensable de réagir pour sauvegarder la propreté et la salubrité du village.

C'est pourquoi, tout dysfonctionnement, tout abus seront relevés et des poursuites seront engagées à l'encontre des réfractaires à la bonne marche du service.

Chaque foyer dispose d'une caissette jaune, de sacs noirs et pour les habitants du village d'un seau vert avec sachets biodégradables fournis par la commune.

Vont dans la caissette jaune : les bouteilles en verre et en plastique sans leur bouchon, les boîtes de conserves métalliques rincées, les briques alimentaires, les petits cartonnages pliés, les journaux, magazines et prospectus.

Vont dans le petit seau vert : tous les déchets alimentaires, os, restes de repas, épiluchures de légumes et fruits, coquilles de noix, de moules, d'huîtres, enfermés au préalable dans le sachet blanc biodégradable.

Vont dans les sacs noirs : tout ce qui ne peut être mis dans la caissette jaune ou dans le seau vert. Les bouteilles et flacons ayant contenu des corps gras, des produits nocifs comme alcool à brûler, withe spirit, acides, solvants, déboucheurs, produits de nettoyage divers, aérosols, barquettes, gobelets et autres objets ménagers comme jouets, etc.

Sont à votre disposition dans le village :

- Deux colonnes à verre pour les quantités importantes de bouteilles en verre uniquement (pas de bocaux avec couvercle ou fermeture en fer).
- Plusieurs grands containers gris où doivent être déposés les sacs noirs uniquement et fermés (pas d'ordures en vrac).
- Des petits containers verts destinés à recevoir uniquement les sachets de fermentescibles.

COLLECTE

Les caissettes jaunes doivent être sorties sur le trottoir le dimanche soir. Elles sont relevées le lundi à partir de 4 h00 du matin.

Les containers à fermentescibles sont relevés le mercredi matin. Les grands containers gris sont relevés le vendredi matin.

RECOMMANDATIONS

Ne sortez pas vos ordures trop tôt et évitez de les laisser traîner sur les trottoirs ou à côté des containers : elles sont alors dispersées par le vent, les animaux errants et la salubrité publique n'est plus assurée.

AUTRES ORDURES

Les déchets verts, tonte de gazons enfermées dans des sacs, tailles d'arbustes, branchages en petite quantité, sont ramassés chaque lundi par le camion de la commune. Pour les quantités importantes, il vous est demandé de faire appel à une entreprise ou de les faire enlever dans une benne louée à cet effet.

Exceptionnellement, la Mairie mettra à votre disposition, selon

notre disponibilité, la petite benne du tracteur communal : elle sera chargée par vos soins et vidée le jour même par le personnel communal.

Les démolitions de toutes sortes, briques, pierres, terre, gravats, les cartons, emballages de grande dimension, les sommiers, les appareils ménagers hors d'usage, les moquettes et revêtements muraux, les céramiques, les batteries usagées et huiles de vidanges, les accumulateurs et piles, les jouets et mobiliers de taille importante sont à apporter aux déchetteries ouvertes à Bram et à Castelnaudary, où un personnel qualifié vous attend pour vous aider à trier.

ESPACES ÉCOLOGIQUES

Les horaires :

- à CASTELNAUDARY - Chemin du Président
ouvert du lundi au samedi de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

- à BRAM - Route de Montréal

fermé le jeudi, dimanche et jours fériés

1^{er} avril au 30 septembre : de 9 h30 à 12 h. et de 14 h. à 19 h.

1^{er} octobre au 31 mars : de 9 h. à 12 h. et de 13 h30 à 18 h.

RAPPEL : Les ordures ménagères (sacs noirs uniquement) doivent être déposées dans les containers prévus à cet effet, la veille ou le matin du ramassage.

Nous faisons appel à votre compréhension, à votre discipline et à votre sens civique pour respecter toutes ces recommandations et réglementations. C'est notre intérêt commun pour continuer à vivre dans un bourg accueillant, propre et sans les nuisances qui empoisonnent la vie quotidienne.

Le confort et la sécurité sont notre objectif primordial.

RESPECTEZ L'ENVIRONNEMENT

Stationnement des véhicules :

Tout stationnement gênant la circulation dans les rues étroites du village est strictement interdit. Il est impératif de laisser la voie libre en cas d'urgence : service de secours, de Police et de Gendarmerie.

Le stationnement est également interdit sur les trottoirs qui doivent être laissés libres à la circulation des piétons, des personnes âgées, des landaus et des poussettes d'enfants.

Animaux en liberté et nuisances :

Beaucoup de chiens errent encore à travers les artères du bourg, laissant derrière eux des excréments qui, en plus de l'odeur, peuvent entraîner un accident dont les propriétaires de ces animaux restent responsables. D'autre part, il est rappelé que certaines catégories de chiens dangereux ne doivent sortir que muselés et tenus en laisse.

Bruits et tapages après 22 heures doivent cesser :

Une réglementation existe pour toutes ces nuisances sonores et dans l'intérêt de tous il convient de la respecter.



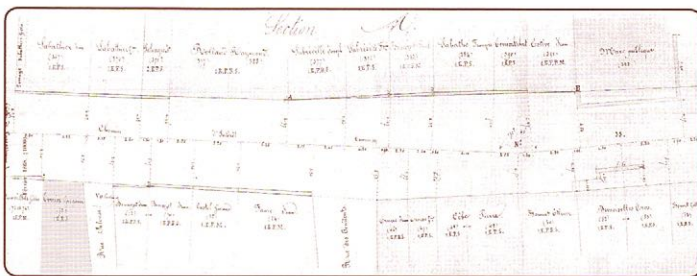
HISTOIRE : L'ARRIVÉE DE LA POSTE A PEXIORA

Le 8 Août 1880, le Conseil Municipal, sous la présidence de Robert Simon ESCUDIER, Maire, sollicite Monsieur le Ministre des Postes afin d'obtenir la concession d'un établissement de facteur-boîtier municipal, considérant la vive demande présentée par la population de Pexiora et celle des Communes environnantes comme étant rapprochées de la nouvelle ligne de Chemin de Fer, la Commune se chargeant de fournir gratuitement dans l'ancienne Mairie les locaux nécessaires à l'exploitation du service postal et au logement du facteur, prenant à sa charge les frais d'installation, de chauffage, d'éclairage et de dépenses accessoires ...

L'ancienne Mairie se trouvait au N° 39 actuel dans la Grand' Rue.

La réponse du Directeur des Postes soumet cette création à des exigences trop restrictives pour la Commune qui renonce au projet initial. Le Conseil Municipal relance l'affaire et le 2 Avril 1882 une décision Ministérielle concède à la Commune une recette simple sous les conditions expresses que la Municipalité fournisse gratuitement pendant 18 années un local convenable et prenne en charge la dépense de 33 francs, prix de l'indicateur Thierry destiné à faire connaître les heures de levée de boîte.

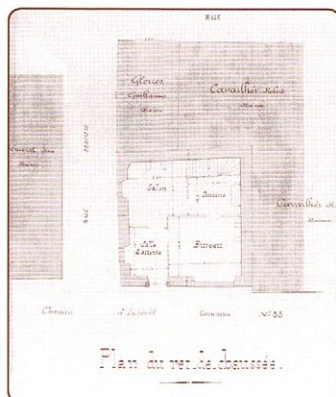
La Commune cherche une maison libre, chose très rare à cette époque. Or il se trouve que la maison de Mme TERRIER Marie, épouse de Mr Osman DOUTRE, adjudant au 97^{ème} de Ligne a été mise en vente. Après enquête approfondie, et vu le cahier des charges dressé le 21 Décembre 1882 par Mr OUSTRIC, instituteur public et géomètre à Lasbordes, vu l'accord donné par l'Administration des Postes, la Commune achète pour le prix de 3 750 francs cet immeuble cadastré sous le N° E 73, situé dans la Grand' Rue.



Sur le plan joint, l'immeuble en question appartenait en 1871 à Terrier Grégoire. La rue Pelouse était une des anciennes dénominations de la Rue Faure actuelle.

Aujourd'hui, cet immeuble porte le N° 34 dans la Grand' Rue ou N° 2 de la Rue Faure. Le 18 Août 1883 le Conseil Municipal décide la création d'un service télégraphique.

La Commune de Villepinte désire s'y associer mais rechigne à participer à la dépense. Elle finit par accepter le 10 Mars



1886. Un bureau télégraphique (système Morse) fonctionne également à la Gare.

Cette toute première poste sera ensuite achetée par un artisan, Guillaume GLEYZES, qui la louera plus tard, en 1927, à Françoise THALABAS, qui l'achètera et la laissera à une de ses filles, Marie-Jeanne BOURGUIGNON qui l'exploitera jusqu'en 1986. (Epicerie GLEIZES, puis BOURGUIGNON).

Le téléphone arrivera bien après le télégraphe.

L'annuaire de 1924 signale 2 abonnés seulement sur la commune de Pexiora :

- Jean (François) BERTRAND : Téléphone 1
- Société Méridionale de transport de force : Téléphone 2



La poste restera là jusqu'en 1902 date à laquelle il est décidé de la mettre en vente, la Commune n'étant plus tenue de fournir gratuitement les locaux nécessaires à l'exploitation du service postal et au logement du titulaire, l'Administration des Postes s'étant d'autre part entendue pour la location d'un autre bureau dans une maison louée à Mr Barthélémy JEANJEAN, aujourd'hui au N° 35 Grand' Rue. La poste restera là jusqu'à la fin de la Grande Guerre pour déménager à l'emplacement où elle se trouve aujourd'hui, 9, Grand' Rue, dans une maison louée à une Mme SABATIER.





LA VIE ASSOCIATIVE

ANCIENS COMBATTANTS

Autour de l'Amicale des Anciens Combattants de toutes les guerres, une très nombreuse assistance participe chaque année aux cérémonies commémoratives du 8 Mai et du 11 Novembre. Ces dates voient se rassembler dans une même pensée et dans le même recueillement des générations successives qui montrent par leur présence, à la cérémonie Religieuse et au Monument aux Morts, que les sacrifices de nos aînés ne tombent pas dans l'oubli. Les enfants des écoles, accompagnés de leurs enseignantes ont témoigné, en déposant leurs bouquets, que la crainte que les années pourraient estomper quelque peu le souvenir des sacrifices passés, n'était pas à envisager. La fidélité et la reconnaissance envers ceux qui ont fait le don de leur vie, à un âge où elle prenait toute sa valeur pour la sauvegarde de nos libertés, restent toujours une question de mémoire et de cœur.

Rappelons-nous Saint-Exupéry : "Le disparu, si l'on vénère sa mémoire, est plus précieux et plus puissant que le vivant".

Ces commémorations à Pexiora sont depuis de nombreuses années rehaussées par la participation d'un piquet d'honneur du 4^{ème} Régiment Etranger de la Légion, de représentants de la Gendarmerie Nationale qui, chacun dans son domaine interviennent dans la vie de notre commune qui compte par ailleurs un nombre conséquent de familles de Légionnaires parmi ses habitants.



Lors de la cérémonie du 11 Novembre, notre collègue et ami Robert ROUSSEL a été décoré de la Croix du Combattant, Guerre d'Algérie.

Les décès de Antoine ONTÉNIENTE et de Jean-Marie BRUNET sont venus éclaircir les rangs de l'Amicale qui présente à leurs familles ses sincères condoléances.

MAISON DES JEUNES DE PEXIORA

Mercredi 21 avril 2004 a eu lieu le renouvellement du bureau de la M.J.P.

Le 27 mars, avec l'accord de l'ancienne présidente, Aline FARRÉ, l'atelier des enfants en partenariat avec le Comité des Fêtes a organisé ce cher Carnaval, disparu depuis quelques années déjà, qui a connu un vif succès, autant l'après-midi que le soir. Suite à cette manifestation, des désaccords étant intervenus et les autres sections voulant garder leur autonomie, ces dernières ont décidé de créer leur propre association.



C'est ainsi que l'ancien bureau étant démissionnaire de tous ses membres, un nouveau bureau a vu le jour :

Présidente d'honneur : Danièle RIVALS

Présidente : Maryse PALACIOS

Vice-Présidente : Sylvie GUEFFIER

Secrétaire : Dominique DELOUSTAL

Secrétaire Adjointe : Christelle LAVISSE

Trésorière : Chantal KAAS

Trésorière Adjointe : Marie-Ange CAZETTES. Le bureau compte aussi 18 membres. D'octobre 2003 à juin 2004, la M.J.P. a proposé un atelier "expression corporelle" et un atelier "théâtre" fréquentés par une trentaine d'enfants. Cette année a été bien remplie : petit spectacle pour le "Téléthon" à Castelnaudary et à Pexiora, goûter de Noël, spectacle de fin d'année le 19 juin et voyage pour récompenser ce petit monde au zoo de Plaisance du Touch le 27 juin.

Un atelier d'activités manuelles pour les ados et les enfants tous les mardis de 17 h. à 19 h. et une marche pour les adultes le mardi à 9 h. et le vendredi à 20 h15 ont vu le jour début mai 2004.

Pour cette nouvelle rentrée scolaire, de nouvelles activités : cours de modern-jazz et de danse classique pour les enfants et ados avec Françoise, le mercredi après-midi, atelier d'activités manuelles pour les enfants de l'école primaire, le mardi de 17 h. à 18 h., aérobic pour les adultes, le mardi de 20 h45 à 21 h30 avec Audrey, et marche tous les mardis et jeudis matin à 9 h30 quand le temps le permet. Ces activités, à part l'atelier d'activités manuelles, sont aussi ouvertes aux personnes résidant à l'extérieur du village.





LA VIE ASSOCIATIVE

Quarante enfants sont inscrits en danse, une quinzaine en atelier d'activités manuelles, vingt adultes en aérobie et une demi-douzaine à la marche.

Merci au Comité des Fêtes pour nous avoir fait une petite place dans leur local et merci aux Joyeux Pexioranais pour avoir laissé l'Espace Associatif aux enfants le mercredi après-midi.

ATELIERS DÉTENTE ET LOISIRS



Composition du bureau :

- Présidente : Madame Viviane ASSÉMAT
- Vice-Présidente : Madame Andrée DEUMIER
- Trésorière : Madame Nicole CLAMENS
- Secrétaire : Madame Sylvie NIVARD

Depuis le mois de mai, une nouvelle association s'est créée à Pexiora, regroupant des activités déjà existantes :

- un atelier couture pour tous les travaux d'aiguilles le mardi et le vendredi de 14 h. à 17 h.
- un atelier gymnastique d'entretien (stretching) dispensé par Mme SICRE, professeur à l'École de danse de Castelnaudary le lundi de 20 h45 à 21 h45.

Ces ateliers sont ouverts à tous.



A.S. PEXIORANAISE

Mai 2004, fin du Championnat : l'A.S.P. termine première de sa poule de 2^{ème} division et est promue en Promotion de 1^{ère} Division.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 09 juin 2004, voici la composition du nouveau bureau :

- Présidente d'honneur : Madame le Maire, Danièle RIVALS
- Président Fondateur : Monsieur Maurice SERRES
- Président Actif : Monsieur Denis SANDRÉ
- Vice-Président : Monsieur Martial RIVESLANGE
- Secrétaire : Monsieur Bernard BARTHE
- Secrétaire Adjointe : Madame Sandrine SOMMEREUX
- Trésorier : Monsieur Bernard CAZANAVE
- Trésorière Adjointe : Madame Rosa CAZANAVE
- Entraîneurs : Olivier LATCHÉ et Pascal BESOMBES
- Arbitre du club : Monsieur Jean-Marie LOPEZ

Au mois de juillet et d'août, certains bénévoles du club ont carrelé et faïencé les douches des vestiaires. Les matériaux ont été fournis par la Mairie.

En septembre s'est créée une deuxième équipe senior qui évolue en 3^{ème} Division. Une école de foot a été également créée avec le club de Saint-Martin-Lalande : débutants, poussins et benjamins. Elle comprend en tout 51 jeunes âgés de 6 ans à 12 ans.

En ce qui concerne les vétérans, ils jouent 2 matchs sur 3 le vendredi soir. Ces matchs sont suivis d'un bon repas préparé par les membres du club. Cette année, 7 lotos sont prévus.

Bonne santé à tous.

Le Président.



SOCIÉTÉ DE CHASSE DE PEXIORA

La saison 2004-2005 s'est achevée le 12 décembre 2004 avec la fermeture du perdreau et du lièvre : fin des hostilités. Il faut donc ranger armes et munitions.

Nous avons procédé à plusieurs lâchers : 4 couples de lièvres en début de saison suivi de soixante faisans et cent cinquante perdrix durant la période de chasse.

Sur le plan festif, nous avons organisé deux lotos. Le banquet de fin de saison a été encore une fois un grand succès.

Le bureau et l'ensemble des chasseurs vous souhaitent une bonne et heureuse année 2005 !

LA PASSION AU BOUT DES DOIGTS

Cette nouvelle association a été créée pour pérenniser l'exposition vente "LA PASSION AU BOUT DES DOIGTS" organisée depuis maintenant 9 ans.



LA VIE ASSOCIATIVE

Le bureau est composé de :

Présidente : Madame Sylvie BIZE

Vice-Présidente : Madame Geneviève CAUHOPÉ

Trésorière : Madame Claudie BRIANE

Trésorière Adjointe : Madame Marie-Pierre IZARD

Secrétaire : Madame Annie IZARD

Secrétaire Adjointe : Madame Christelle ROBIN

Chargée des Relations Extérieures : Valérie COZZI, Nicole FRAÏSSE, Monique JEAN.

Au cours de cette année 2004, nous avons organisé un loto en février, dont le bénéfice a permis d'assurer le bon fonctionnement de l'association.

L'exposition vente a suivi, au mois de mai, avec cette année 51 exposants. Ce fut toujours le même succès et les nombreux visiteurs purent apprécier tous ces artistes passionnés par leur art. Un second loto a été organisé le 5 décembre.

Le prochain rendez-vous de l'association est fixé au 30 avril et 1^{er} mai 2005 pour la 10^{ème} édition de son expo vente qui revêtira un caractère exceptionnel. Nous n'en dirons pas plus ...

Très bonne année 2005 à toutes et tous.

LE COMITÉ DES FÊTES



La nouvelle équipe du Comité des Fêtes a déployé des moyens d'animer les festivités 2004 avec un maximum d'énergie et de volonté. Trois lotos ont permis de conforter nos finances pour les animations suivantes : fête de Saint-Blaise, Carnaval et Fête d'août. La fête de Saint-Blaise s'est déroulée les 7 et 8 février. Samedi la disco IBIZA a fait danser la jeunesse. Dimanche les sœurs POSSOCO avec leur accordéon, nous ont accompagnés lors du tour de table. Nous tenons à remercier la population du très chaleureux accueil qui nous a été fait. L'orchestre SYMPA MUSETTE a assuré une bonne ambiance au thé dansant très fréquenté de l'après-midi.

Carnaval le 20 mars : pour la première fois, deux associations ont mis leurs compétences en commun afin de mener à bien et avec succès le déroulement de cette journée. Un défilé a été organisé dans les rues du village en compagnie de la BANDA de VILLEPINTE. Les habitants étaient nombreux et enchantés de cette animation. Les enfants ont participé à un chaleureux goûter en compagnie de l'automate SAMIR. Nous remercions la municipalité de sa contribution. La soirée se poursuit par un repas "poule au pot" qui fut apprécié par 180 convives. La Disco PACIFIC a assuré l'ambiance de la soirée.

La fête d'août les 6,7,8,9 : les "moules frites" du vendredi ont connu un grand succès : plus de 300 couverts. L'orchestre ISSUE DE SECOURS a animé cette chaleureuse soirée. Un concours de pétanque le samedi après-midi a été organisé par le Foot et Mr BENNE et a été suivi en soirée d'un bal avec la Disco IBIZA. Le dimanche a été animé par une démonstration de VTT suivi d'un spectacle avec GRAIN DE FOLIE. La soirée s'est terminée avec la formation MALIBU. Lundi a eu lieu la traditionnelle piste aux espoirs. Le soir, la formation 4^{ème} AVENUE a dû écourter son programme à cause de la pluie.

La présidente Véronique GUIRAUD et l'équipe renforcée vont concocter un programme aussi varié que possible pour les animations festives du village de l'année 2005.

LES JOYEUX PEXIORANAIS

Notre association va avoir bientôt 4 ans d'existence. Après un court rodage, un bureau dévoué et enthousiaste a réussi à intéresser et divertir nos retraités.

Actuellement on peut constater que les Joyeux Pexioranais sont toujours dynamiques. Les réunions du bureau rassemblent très souvent tous ses membres et chacun y amène ses bonnes idées pour encore améliorer le fonctionnement de toute l'équipe.

Grâce à leur sérieux, il est agréable de constater que toutes les organisations qu'ils mettent sur pied sont couronnées de succès. Les lotos et les repas gastronomiques attirent beaucoup de monde dans notre magnifique salle polyvalente.

Les rassemblements hebdomadaires prévus cette année le jeudi après-midi, regroupent une trentaine d'adhérents dans la salle très confortable de l'Espace Associatif. Tous les derniers jeudis du mois il est prévu un mini-loto réservé uniquement aux adhérents. Pour pimenter les rencontres de belote, il est organisé un concours.

A la découverte de la région, nous avons connu cette année : Figueras, Toulouse et l'Aérospatiale, le village de Cordes et Albi, les mines de talc de Luzenac au retour du Pas de la Case, et pour terminer l'année, Narbonne avec à côté les caves de Portel et la miellerie de Montségret. Pour l'information générale, la Gendarmerie de Castelnaudary est venue nous faire un exposé sur la sécurité et la protection des personnes et des biens. Nous remercions la municipalité et son personnel pour leur collaboration et pour la mise à notre disposition de ses installations exceptionnelles.





LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION POUR LES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

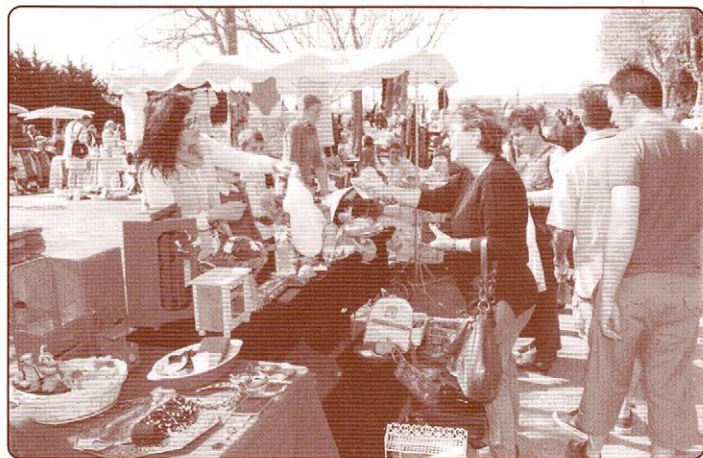
Très peu de changement par rapport aux autres années pour 2003-2004 : effectif stable (40 élèves en moyenne), embauche de Karine TESSEYRE en tant que CES, prix du repas 2,30 Euros pour les enfants.



L'Association est gérée par des bénévoles et fonctionne grâce à la subvention municipale et la participation des parents (rappelons que le prix de revient du repas est de 5,03 Euros en moyenne).

L'année a été marquée par le succès du premier vide grenier : beaucoup de participants, le beau temps au rendez-vous, la bonne ambiance grâce au dévouement de chacun.

Le rendez-vous pour le deuxième vide grenier est déjà pris pour la mi-mai 2005.



La rentrée scolaire 2004-2005, déjà bien avancée, présage d'un succès toujours plus grand de notre service.

L'investissement des membres du bureau, le savoir-faire de Monique et des nouvelles employées, Nathalie MESSINESE, Irène BROCCARD et Esther CLAUSEL permettront d'accueillir dans les mêmes conditions les nouveaux enfants (moyenne 50).

Ajoutons que nous sommes une équipe ouverte à toute suggestion pour améliorer le service rendu et regrettons que la partici-

ipation à l'Assemblée Générale du mois de novembre, moment privilégié pour faire connaissance, soit si faible.

Le bureau et le personnel de la cantine adressent à la population leurs vœux les plus fervents pour 2005.

LE MOT DE LA DIRECTRICE : L'ÉCOLE S'AGRANDIT

Le grand changement à l'école de Pexiora pour cette année 2004/2005 est l'ouverture d'une cinquième classe.

En effet, les effectifs ont considérablement augmenté chez les petits et une nouvelle classe de maternelle a été créée à la rentrée.

Elle s'est installée dans l'ancienne salle de garderie, mais l'aménagement de l'école par la Mairie est en projet pour la rentrée 2005/2006.

Autre changement : l'équipe.

- Mademoiselle HERAIL conserve la classe des CE1 / CE2, mais elle est remplacée tous les mardis par Monsieur PHILIPP.

- Mademoiselle REY a pris en charge les CP / CE1

- Mademoiselle GUIRAO est la nouvelle maîtresse des CM1 / CM2.

- Mademoiselle GALTIER et Madame CALLIGARO assurent l'enseignement dans les deux classes de maternelle, assistées par Madame COZZI et Madame DANOUN.

- Monsieur CIPRIAN intervient tous les jeudis après-midi pour diriger la chorale de l'école.

Cette nouvelle équipe a construit un projet autour de la littérature et des arts, qui se concrétisera par des actions à visée culturelle dans l'école.

Cependant, l'agrandissement de l'école demande un financement particulier, assuré conjointement à la rentrée par la Mairie et par la Coopérative Scolaire.

Ainsi le budget alloué habituellement aux sorties scolaires risque d'être réduit. C'est pourquoi nous espérons beaucoup du LOTO de l'école qui se déroulera le dimanche 23 janvier 2005.

Comme chaque année, deux classes bénéficieront d'une douzaine de séances à la piscine de Castelnaudary.

Nous adressons nos sincères remerciements à tous ceux qui participent à la vie de l'école :

- le personnel de la cantine que nous côtoyons avec plaisir quotidiennement,

- le personnel communal qui assure le bon fonctionnement de l'école (relations, petits travaux, chauffage ...),

- les parents d'élèves qui n'hésitent pas à répondre à nos sollicitations (accompagnement lors des sorties, aide active et présence au LOTO ...).

L'école s'agrandit, notre esprit aussi ...



LA VIE ASSOCIATIVE

NOËL SCOLAIRE

Avant de commencer les vacances d'hiver, les écoles de la commune maternelle et primaire, ont fêté Noël dans la salle de la cantine scolaire, en présence du Conseil Municipal.



Tous les enfants de chaque classe ont interprété des chants de Noël sous la direction de leurs institutrices, Magalie, Dominique, Caroline, Pascale et Élise.

Un copieux goûter leur a été servi et comme tous les enfants avaient été bien sages, le Père Noël leur a rendu visite et a procédé à la distribution de cadeaux composés de beaux livres éducatifs et instructifs accompagnés d'un Père Noël en chocolat.

Le Père Noël a souhaité aux élèves, ravis et heureux de bonnes vacances, de bien travailler, d'être bien sages et a promis de revenir l'année prochaine si toutes ses promesses étaient respectées.

Merveilleux après-midi qui ouvre les fêtes de fin d'année.

TÉLÉTHON 2004

De très nombreuses personnes ont répondu présent à l'initiative des associations de Pexiora d'organiser une manifestation au profit du TELETHON le samedi 4 décembre.

Dès 11 heures, les enfants des écoles accompagnés par plusieurs dizaines d'adultes ont effectué une marche autour du village.



A leur retour, la météo clémente a permis un symbolique lâcher de ballons. Des baptêmes à moto proposés par un sympathique groupe de motards ont eu un vif succès auprès de jeunes et des moins jeunes ...

Après un repas qui a réuni plus de cent convives (et dont les lièvres présents au menu ont été fournis par les chasseurs et cuisinés par Jean-Luc BINET), le Club Canin Halt'O'Croc a su faire apprécier tout son savoir-faire.

Démonstration de karaté, spectacle de danse par les enfants de la Maison des Jeunes de Pexiora ont rythmé l'après-midi et ravi les nombreux spectateurs et spectatrices présents dans la salle polyvalente. La générosité des Pexioranais a permis de recueillir

La somme de 3 294,28 Euros au profit de l'Association Française contre les Myopathies.

Les organisateurs remercient toutes les personnes qui ont permis que cette journée soit une réussite et donnent rendez-vous pour 2005.



OPÉRATIONS BRIOCHES

L'opération brioches en faveur des hirondelles de l'Aude a produit la somme de 811 euros.

Nous remercions chaleureusement les personnes bénévoles, notamment, Mesdames MESTRE Anne-Marie, CLAUSEL Esther, SABATIE Renée, RIVALS Georgette, FANDOS Colette, VALETTE Simone qui ont participé à la distribution auprès des habitants de la commune.





LA VIE ASSOCIATIVE

FÊTES DE QUARTIER

La Rue des Remparts



Les 17 et 18 juillet, la rue des Remparts a fait la fête dans la maison des jeunes. Tous les cordons bleus de l'équipe s'étaient réunis pour concocter un succulent repas créole orchestré par Alexia. L'après-midi fut récréatif avec divers jeux et concours. Le soir ce sont les hommes qui démontrèrent leurs talents culinaires en faisant une grande grillade de poulets.

Le spectacle fut également à la hauteur avec un numéro de clown suivi de démonstrations de danse et de chants organisés au pied levé par les plus jeunes. Le lendemain on se retrouva pour manger les restes et la soupe à l'oignon. Merci à l'équipe municipale qui a prêté son concours ainsi que la salle, à nos cuisinières et cuisiniers, et à nos jeunes et talentueux artistes. Rendez-vous a été pris pour l'année 2005.

La Rue du Réservoir



Le 20 juillet 2004 une grillade organisée par Monsieur COURTHIEU s'est déroulée le long de la rue du Réservoir, toutes les personnes de la rue ont donné un peu de leur temps afin que ce repas soit un grand succès. Evelyne et Stéphane SAOUMA ont fêté leur départ de Pexiora et nous ont préparé de très bons plats Libanais.

Tous les habitants de la rue du Réservoir sont à nouveau conviés à participer à une nouvelle soirée dans le mois de juillet 2005.

Le Lotissement Porte d'Autan



Pour la première fois, le lotissement Porte d'Autan a organisé le 18 septembre un repas de quartier.

Une occasion de mieux faire connaissance entre voisins. Chacun a préparé une entrée et un dessert avant de se retrouver autour d'une très conviviale grillade.

La soirée s'est prolongée tard dans la nuit et rendez-vous a été pris en 2005 pour le repas de ... la rue des Oliviers.

La Route de Lasbordes



Comme chaque année, en juillet, les habitants de la route de Lasbordes se réunissent sous le hangar de Julien SERRES pour partager le repas.

Cette soirée coordonnée par Messieurs DEUMIER et PANONT permet à chacun de faire mieux connaissance. Chaque famille apporte entrée et dessert et le plat de résistance est lui commandé à un traiteur. Depuis l'année dernière une famille belge habite dans le quartier. Aussi la paëlla de l'an passé a laissé la place aux moules frites cette année. C'est le traiteur ROMAND-SALETTE de Bram qui a préparé ce plat. Mais on trouvait aussi au menu la spécialité locale, le melon de la Souque.

Madame le Maire est venue saluer tout le monde à l'heure de l'apéritif et c'est plus de 50 convives qui se sont assis autour de la table.



LA VIE ASSOCIATIVE

FÊTE DU CASSOULET

Cette année encore, pour la Fête du Cassoulet à Castelnaudary, et dans le cadre de l'opération "Village des Villages", Pexiora a présenté, sous les halles de Verdun où les 14 villages participants avaient pris place, un stand richement garni et répondant au thème choisi : "Autour du Canal du Midi". La pièce la plus représentative a été la figuration de la "Barque de Poste" - accompagnée d'accessoires et de documents explicatifs extraits des archives ou prêtés par des particuliers.

Les barquettes de poste construites et livrées par Pierre ROUX (charpentier et marin) suivant des dispositions de son traité avec RIQUET avaient une longueur de 25 pieds et demi soit entre 8 m et 8,50 m et une profondeur de 2 pieds et demi, environ 0,80 m. Le transport des voyageurs fait partie intégrante du progrès initial et apparaît dès les origines. Au cours du XVII^e siècle il est largement plus confortable et plus sûr que les diligences, plus régulier également.

Pour le voyageur, prendre passage sur la barque de poste ne signifiait nullement s'installer sur le pont ou dans une cabine et n'en plus bouger. Il lui fallait presque constamment mettre pied à terre, soit pour le transbordement, soit pour les repas : la dînée, soit pour la nuit : la couchée. Le prix du passage avait été fixé en 1684 à 30 sols par jour où à 3 sols par lieue. Les valets, soldats

et matelots payaient moitié moins. Le voyage TOULOUSE-AGDE de 240 km durait 4 jours. On se refusait de passer les écluses doubles ou triples ; ainsi 25 changements étaient imposés aux voyageurs. Le nombre total de voitures s'élevait à 35 sachant que certaines étaient retenues aux bassins de Radoub. La conduite de ces barques, prioritaires, exigeait la collaboration de nombreux "patrons". Leur traction était menée par deux chevaux et un postillon. Les premières barques étaient pourvues d'un abri en forme de cabane.



L'ÉTAT CIVIL 2004

6 NAISSANCES :

- REY Anthony, Jean-Pierre
03/02/2004 à CARCASSONNE
- MARTIN Maël
07/05/2004 à CARCASSONNE
- BESOMBES Carla
29/07/2004 à CASTELNAUDARY
- BORGA Olivia, Maria, Mercédès
19/10/2004 à CARCASSONNE
- ITIÉ Adriana, Maria
23/11/2004 à CARCASSONNE
- DE OLIVEIRA Océane, Cidalia, Isabelle
12/12/2004 à CARCASSONNE

1 MARIAGE :

- DELBOURG Thierry André Christian
et GUILHEMAT Sabine,
le 14/08/2004

17 DÉCÈS ET INHUMATIONS :

- GALACHE Noëlie Veuve BOIX
05/01/2004 à CASTELNAUDARY
- PELOUSE Claude, Raymond
01/02/2004 à TOULOUSE
- BENOIT Renée Julia Marcelle,
Germaine Veuve HENACHE
11/02/2004 à PEXIORA
- ONTENIENTE Antoine Robert
13/02/2004 à SAINT-MARTIN-LALANDE
- PLANQUES Pauline, Veuve LAFFON
03/04/2004 à CASTELNAUDARY
- COLAS Jean, Yves, Yannick
28/04/2004 à CARCASSONNE
- LE BELLEC Pierre, Gustave, Albert
29/04/2004 à CARCASSONNE
- JALABERT Lucienne Veuve REYNES
25/05/2004 à CARCASSONNE
- GOUZE André, Henri
12/06/2004 à CARCASSONNE
- PEYRE Françoise, Marie
26/06/2004 à CARCASSONNE
- BRUNET Jean-Marie
10/08/2004 à CARCASSONNE
- CLAUSEL Clément, Louis
29/08/2004 à PEXIORA
- NIVARD Jean-Marc
19/11/2004 à PEXIORA
- SABLAYROLLES Jean, Maxime, Baptiste
27/11/2004 à CARCASSONNE
- MESTRE Laure, Veuve PLANCADE
01/12/2004 à CASTELNAUDARY
- JEAN Yvette, Jeanne, Angèle
Veuve BACAVE
06/12/2004 à PEXIORA
- DOUGNAC Yvette, Veuve CESSÉS
22/12/2004 à PEXIORA

Pour comparaison quelques chiffres de L'ANNÉE 1904 :

19 Naissances - 8 mariages - 28 décès



ADSL : LES QUESTIONS À SE POSER AVANT DE PLONGER

Depuis le 22 décembre 2004, France Télécom a mis en service de nouveaux équipements sur le répartiteur téléphonique de SAINT-MARTIN-LALANDE permettant à PEXIORA de bénéficier de la couverture ADSL pour les connexions à Internet.

Cette technologie s'appuie sur le réseau téléphonique et offre des débits très nettement supérieurs à ceux d'une connexion par modem traditionnel jusqu'à 8 Mbits/s, c'est à dire 80 fois plus rapide qu'un modem classique.

Une connexion dite "haut débit" apporte un incomparable confort de navigation sur le web et surtout, elle ouvre le champ à toutes sortes d'applications exigeantes, du téléchargement de fichiers volumineux à la téléphonie via Internet, du jeu en ligne à la vidéo en direct et plus récemment à la télévision. L'autre grand intérêt de cette technologie est bien sûr d'ordre économique, puisque les prix de l'ADSL baissent constamment. On peut rester connecté et solliciter sa connexion en permanence, sans accaparer la ligne téléphonique qui reste disponible.

Avant de souscrire, voici une série de points à vérifier auprès des fournisseurs d'accès.

Y ai-je droit ou pas ?

Il est bien difficile de présenter un état des lieux précis. Plus des trois quarts de la population de France métropolitaine seraient raccordables. Mais même dans les zones déjà couvertes, tous les foyers ne peuvent pas accueillir l'ADSL, loin s'en faut. Il existe en effet des contraintes physiques à la propagation du signal. Ainsi, certains malchanceux dont l'habitation se trouve à 7 km du central téléphonique plutôt qu'à 6, n'ont pas accès à cette forme de haut débit, alors même que leur localité est censée être "connectée". Pour savoir si vous êtes raccordables et à quelle vitesse, rendez vous sur le site d'un fournisseur d'accès qui vous indiquera à quel forfait vous avez le droit ou sur le site "degrouptest.com" pour connaître les caractéristiques de votre ligne. Plus vous serez près du serveur téléphonique et plus votre connexion sera rapide. Jusqu'à aujourd'hui confié à France Télécom, le Service Universel englobe trois missions de service public : le raccordement des zones rurales, les cabines téléphoniques et les renseignements /annuaires, mais rien n'est défini quant à la couverture ADSL. Les lignes actuellement éligibles sur PEXIORA, proposent un débit maximum de 512 Kbits/s en téléchargement.

Le dégroupage en question ?

Jusqu'à présent, la formule la plus courante en débit était de 1024 Kbit/s en téléchargement soit environ vingt fois la vitesse d'un modem 56K, et de 128 Kbit/s dans l'autre sens. Le dégroupage vient changer la donne, les fournisseurs n'ont plus l'obligation de louer les réseaux de France Télécom et peuvent utiliser leurs propres "tuyaux". Ils débrident également la connexion qui va de plus en plus vite. Mais tous ne sont pas égaux devant les offres d'accès et pensez bien à vérifier l'offre à laquelle vous avez droit, sans vous laisser aveugler par des promesses promotionnelles.

Compte tenu de la concurrence acharnée à laquelle se livrent les opérateurs, tant sur le prix que sur les prestations offertes, les formules d'accès à 2048 Kbit/s tendent à devenir la norme.

PEXIORA est à l'heure actuelle en zone non dégroupée. Donc les seules offres disponibles sont celles utilisant les équipements de France Télécom (Wanadoo, Free, Cegetel, 9 telecom, tiscali).

Port USB ou carte Ethernet ? Côté abonné, l'ADSL ne nécessite pas d'installation fastidieuse si ce n'est la pose d'un filtre sur les

prises téléphoniques (un boîtier gigogne) et bien sûr un modem spécifique, raccordé à l'ordinateur par un port USB ou une carte Ethernet. Certains fournisseurs d'accès proposent l'un ou l'autre au choix, le plus souvent moyennant un supplément pour le modèle Ethernet, mieux adapté au partage de la connexion et plus ouvert dans la mesure où depuis longtemps déjà, les PC embarquent une carte réseau d'origine.

Modem : offert ou prêté ?

Le prix d'un modem standard oscille entre 20 et plus de 200 euros pour les plus sophistiqués.

Le plus souvent, il vous sera fourni pour une bouchée de pain, voire vous sera offert, de même d'ailleurs que les frais d'installation. Lisez attentivement ce à quoi vous vous engagez.

En général, un an de fidélité envers le fournisseur d'accès.

De plus en plus, le modem ADSL n'est plus à proprement parler offert mais mis à disposition de l'abonné. La nuance est importante, car au terme du contrat, il vous faudra restituer le matériel, en état de marche, ça va sans dire.

Téléphoner sur Internet ?

De plus en plus de fournisseurs d'accès proposent le téléphone à leurs clients sur Internet.

Il convient de se poser les bonnes questions.

Quel sera le prix exact de ce service ?

PEXIORA n'étant pas en zone de dégroupage total, vous continuerez à payer l'abonnement France Télécom même si vous ne l'utilisez plus. Ensuite vérifiez bien si les connexions téléphoniques sont vraiment gratuites et illimitées ou si vous devrez payer un prix local par appel ou si vous êtes limités dans le temps.

Puis je recevoir la télévision sur Internet ?

La promesse est belle, dans un même forfait, cumuler Internet le téléphone et la télévision.

Vous n'avez pas encore le satellite ni le câble et vous souhaitez accéder à des dizaines de chaînes gratuites ?

A priori c'est possible et cela va devenir de plus en plus facile. Première étape : souscrire à un forfait ultra haut débit afin de recevoir une image de qualité. Pour profiter de la TV sur le net, il faut absolument avoir une connexion supérieure à 5 Mbits sans quoi vos chaînes feront surtout office de gadget tant l'image sera floue ou fera ramer votre ordinateur. Bref, on en est encore aux balbutiements de la télévision sur Internet qui reste avant tout une option supplémentaire (non négligeable certes) et non un motif en lui-même d'abonnement. Cependant, preuve que les temps changent, Canal + et TPS ont accepté que leurs bouquets soient diffusés sur le net à des prix comparables à ceux pratiqués via le satellite ou le câble.

Enfin si vous sautez le pas et vous abonnez à une offre comprenant la télévision, pensez à vérifier à quelles chaînes vous avez le droit dans le bouquet si celui-ci est gratuit ou payant et quelles chaînes sont disponibles en option.

En l'état actuel de la couverture ADSL sur PEXIORA, cette option n'est pas disponible.

En conclusion : L'ADSL représente une avancée majeure dans le domaine d'Internet, mais comme pour toutes les nouvelles technologies, il faut laisser le temps aux infrastructures de se mettre en place pour profiter pleinement des possibilités.

En attendant, bon surf à tous !

PRESSE - CORRESPONDANTS

La Dépêche du Midi : Daniel DUTRECH
L'Indépendant et le Midi Libre : Serge VERDIER - Mairie

TRANSPORTEURS

SARL ANDRIEU & Fils (produits pétroliers) Tél. : 04 68 94 90 24
SARL SERRES Julien Tél. : 04 68 94 92 01
SERRES Georges Tél. : 04 68 94 90 37
BESOMBES Alain Tél. : 04 68 94 91 57
TAPAREL Frères Tél. : 04 68 94 91 05
LAFARGE Guy Tél. : 04 68 94 83 49

PLOMBIERS - ÉLECTRICIENS

BIASUTTI André Tél. : 04 68 94 92 67
GUEFFIER Thierry Tél. : 04 68 94 84 06

ENTREPRISE MULTISERVICES

Plomberie, cloisons-isolation, maçonnerie, ferronnerie, tournage sur bois, entretien espaces verts, petits travaux divers, convoyage VL, PI et SPL

HERVÉ Christian Tél. : 06 76 24 33 74

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

M. et M^{me} GUILLOT Laurent Tél. : 04 68 94 90 32

CAFÉ - RESTAURANT DES SPORTS

FOURESTIER Daniel Tél. : 04 68 94 86 62

ÉPICERIE - TABAC - JOURNAUX

M. et M^{me} DOMER Tél. : 04 68 94 83 70

ENTREPRISE TRAVAUX AGRICOLES

IZARD Yves Tél. : 04 68 94 92 96

COIFFEUR MIXTE

VILLANUEVA Rosy- Brillance et Beauté Tél. : 04 68 94 83 29

COUTURE

Réparations et retouches, création de modèles, confection sur mesure, repassage, personnalisation de vêtements, création et décoration d'intérieur, personnalisation et réparation de linge de maison, broderie et travaux de crochet, possibilité de cours de couture à la demande

LOPEZ Juana - Belle Couture Tél. : 04 68 94 99 10

MAGNÉTISEUR

MARQUIÉ Jean Tél. : 04 68 94 90 57

AUBERGE POUR ANIMAUX

SANS Jean-François Tél. : 04 68 94 93 36

CRÉATION - ENTRETIEN - ESPACES VERTS

Taille, élagage
GAY Dominique Tél. : 04 68 94 90 11

PÉPINIÈRE

LELIEVRE Etienne Tél. : 06 10 70 48 84

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

Entreprise A.R.T (Aménagement, rénovation, tradition) - Maçonnerie, gros œuvre, charpente, plomberie, électricité, terrassement, piscine, etc ...

BRIGNOL Vianney Tél. : 04 68 94 98 14 & 06 63 16 13 29

INFIRMIERS À DOMICILE

SABATIÉ Marie-Pierre Tél. : 04 68 94 91 82

GIE INFIRMIER

PEXIORA-FANJEUX-VILLEPINTE Tél. : 04 68 94 85 70

MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE

DUTOUYA sur rendez-vous les lundis, mercredis, vendredis de 16h à 19h

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES ET EN ACTIVITÉ

LAVISSE Christelle Tél. : 04 68 94 84 01

PALACIOS Maryse Tél. : 04 68 94 97 33

PANONT Jeanine Tél. : 04 68 94 82 26

PANONT Maryse Tél. : 04 68 94 92 52

BARBIER Annick Tél. : 06 18 20 20 13

TAXI

LAGISSE Manfred Tél. dom. : 04 68 94 80 03

Voiture : 06 09 87 23 14

EXPERT AGRICOLE FONCIER

CAHUZAC Noël Tél. : 04 68 94 93 28

RECENSEMENT MILITAIRE

Le bureau du Service National de Perpignan rappelle que le recensement est obligatoire pour les jeunes gens et jeunes filles.

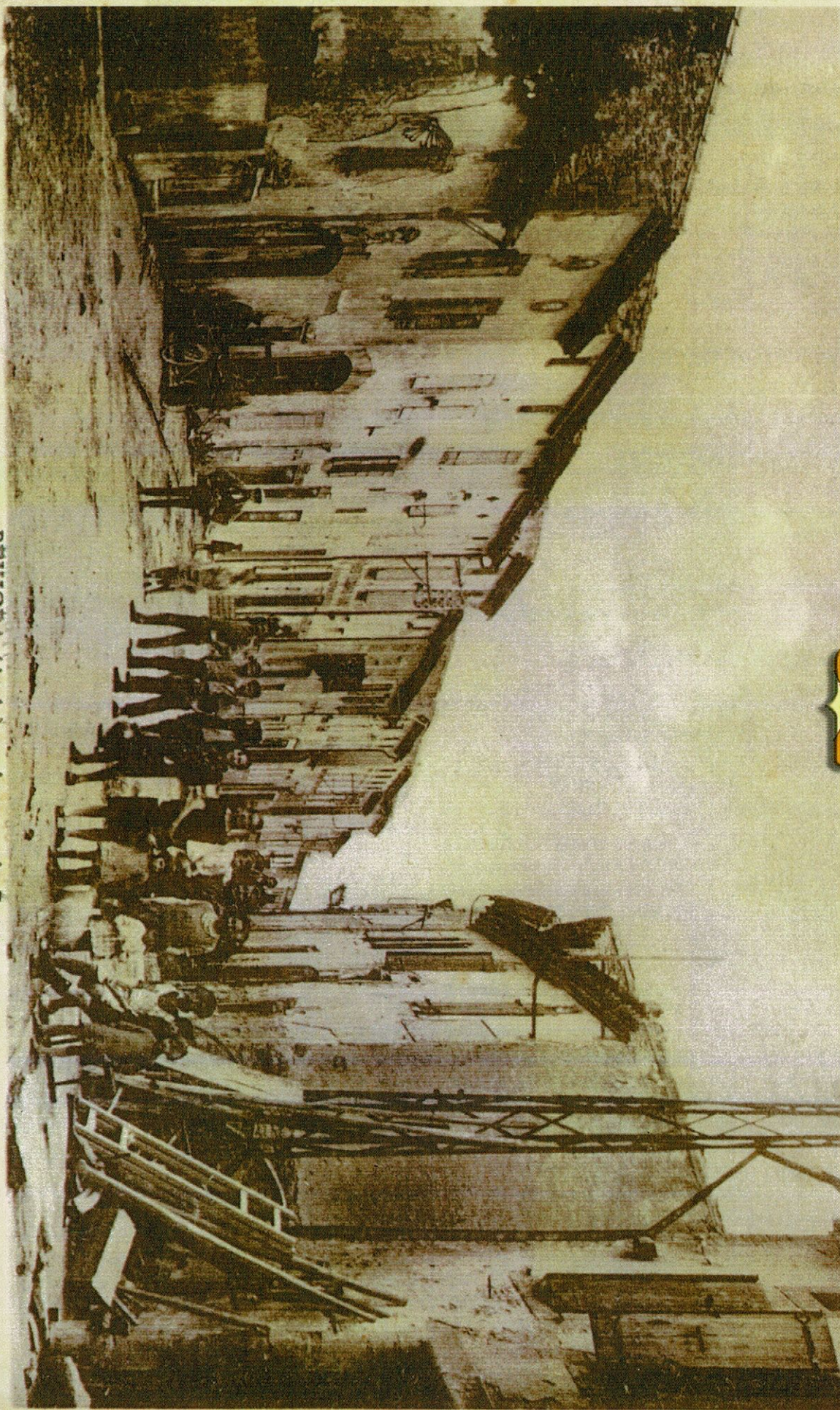
Cette formalité s'effectue auprès du service "Défense" de la Mairie de son lieu de résidence au cours du premier trimestre qui suit le 16^{ème} anniversaire.

Pour tous renseignements complémentaires, le Bureau du Service National de Perpignan peut-être contacté au 04 68 35 89 53 ou au 04 68 35 89 57.

SOLIDARITÉ

L'état poursuit la coordination de la campagne d'urgence hivernale destinée à aider les personnes en situation d'exclusion à faire face aux difficultés que pourraient engendrer des conditions climatiques difficiles.

Toute personne isolée, ou famille, vivant dans des conditions d'habitat précaire, ou encore des personnes âgées ou handicapées, qui pourraient se trouver en situation de danger pendant l'hiver peuvent être signalées au dispositif mis en œuvre par l'Etat reposant sur un numéro d'appel gratuit le "115" et dont la mission est de diriger toute personne sans domicile vers un lieu d'hébergement.



5. - PEXIORA (Aude). - Avenue de Brath

